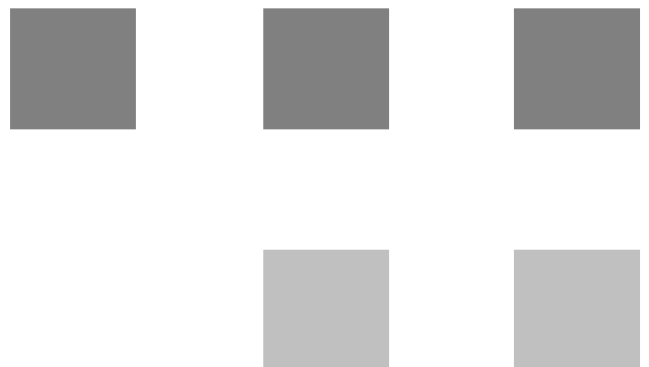


Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				7
PRODUITS D'EXPLOITATION				7
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			2 476	1 991
TOTAL charges externes :			2 476	1 991
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 958	379
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			12 646 4 960	28 000 10 971
TOTAL charges de personnel :			17 606	38 971
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			14	801
CHARGES D'EXPLOITATION			22 055	42 142
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(22 055)	(42 136)

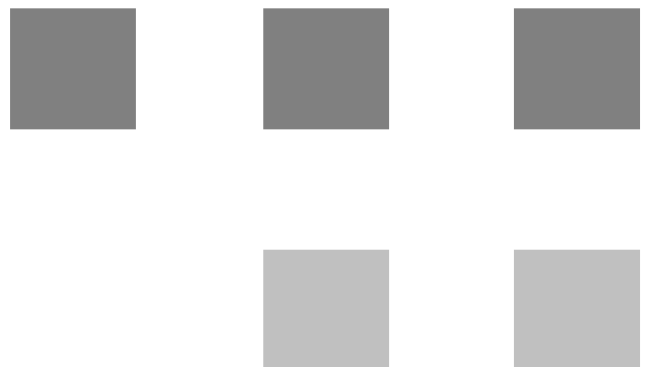
Compte de Résultat (Seconde Partie)

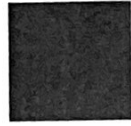
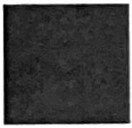
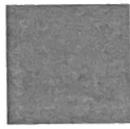
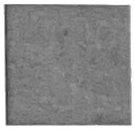
ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(22 055)	(42 136)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	556 707	3 320
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	556 707	3 320
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	181 232	
Intérêts et charges assimilées	108 085	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	289 317	
RÉSULTAT FINANCIER	267 390	3 320
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	245 335	(38 816)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	556 707	3 327
TOTAL DES CHARGES	311 372	42 142
BÉNÉFICE OU PERTE	245 335	(38 816)

Annexe

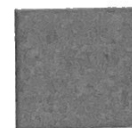
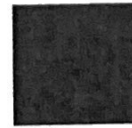




Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022

Certifié Conforme



Téléphone :



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



Téléphone :

Bilan



Bilan Actif

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	150 000	50 000	100 000	150 000
Créances rattachées à des participations	342 064	131 232	210 832	335 357
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	492 064	181 232	310 832	485 357
ACTIF IMMOBILISÉ	492 064	181 232	310 832	485 357

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				1 787
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :				1 787
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 239		19 239	54 603
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	19 239		19 239	54 603
ACTIF CIRCULANT	19 239		19 239	56 390

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	511 303	181 232	330 071	541 747
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Bilan Passif

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/06/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 381	29 381
Report à nouveau	(76 253)	(37 438)
Résultat de l'exercice	245 335	(38 816)
TOTAL situation nette :	209 463	(35 872)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	209 463	(35 872)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	108 085	561 074
TOTAL dettes financières :	108 085	561 074
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	12 522	16 544
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	12 522	16 544
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	120 607	577 618
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	330 071	541 747

Compte de Résultat



ARCADES DISTRIBUTION

Rapport
Du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

SAS ARCADES DISTRIBUTION

93 Avenue Henri Fréville

35200 - RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associée Unique de la société ARCADES DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARCADES DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Notre appréciation de la valeur des titres de participation s'est fondée sur l'examen de leur situation nette ainsi que sur les plus-values latentes relatives aux fonds de commerce des sociétés détenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rennes,
Le 12 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
HELEOS AUDIT



Mireille REVAULT

Bilan Actif

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	150 000	50 000	100 000	150 000
Créances rattachées à des participations	342 064	131 232	210 832	335 357
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	492 064	181 232	310 832	485 357
ACTIF IMMOBILISÉ	492 064	181 232	310 832	485 357
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				1 787
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :				1 787
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 239		19 239	54 603
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	19 239		19 239	54 603
ACTIF CIRCULANT	19 239		19 239	56 390
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	511 303	181 232	330 071	541 747

Élément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ARCADES DISTRIBUTION

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 381	29 381
Report à nouveau	(76 253)	(37 438)
Résultat de l'exercice	245 335	(38 816)
TOTAL situation nette :	209 463	(35 872)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	209 463	(35 872)
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	108 085	561 074
TOTAL dettes financières :	108 085	561 074
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	12 522	16 544
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	12 522	16 544
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	120 607	577 618
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	330 071	541 747

Compte de Résultat (Première Partie)

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				7
				7
PRODUITS D'EXPLOITATION				7
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			2 476	1 991
TOTAL charges externes :			2 476	1 991
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
			1 958	379
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			12 646 4 960	28 000 10 971
TOTAL charges de personnel :			17 606	38 971
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
			14	801
CHARGES D'EXPLOITATION			22 055	42 142
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(22 055)	(42 136)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(22 055)	(42 136)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	556 707	3 320
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	556 707	3 320
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	181 232	
Intérêts et charges assimilées	108 085	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	289 317	
RÉSULTAT FINANCIER	267 390	3 320
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	245 335	(38 816)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	556 707	3 327
TOTAL DES CHARGES	311 372	42 142
BÉNÉFICE OU PERTE	245 335	(38 816)

Élément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des comptes annuels..

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

[Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
le Commissaire aux Comptes](#)

Immobilisations corporelles :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Stocks :

Néant:

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Divers

La société a bénéficié sur l'exercice 2013/2014 d'un abandon de créance de nature financière de la part de la SAS bWOOD d'un montant de 108 085 €, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pendant une durée de 10 ans.

Ce retour à meilleure fortune a été déclenché sur l'exercice pour la totalité de l'abandon et a été constaté en comptabilité.

La société est intégrée fiscalement par la SAS bWOOD, une convention d'intégration a été établie.

Aux termes de cette convention, bWOOD se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe d'intégration. Aux termes de la convention signée entre les sociétés pour la répartition de l'impôt, la contribution à l'impôt des sociétés filles est identique à celle qu'elles auraient subies en l'absence d'intégration fiscale, l'affectation du bénéfice ou de la perte est conservée par la société mère, bWOOD.

Evènements post clôture:

Néant:

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ARCADES DISTRIBUTION

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	485 357		6 707
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	485 357		6 707
TOTAL GÉNÉRAL	485 357		6 707

Élément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			492 064	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			492 064	
TOTAL GÉNÉRAL			492 064	

Amortissements

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes		
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
		Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
		181 232		181 232
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		181 232		181 232
TOTAL GÉNÉRAL		181 232		181 232

État des Échéances des Créances et Dettes

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	342 064		342 064
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	342 064		342 064
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

Élément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes

TOTAL GÉNÉRAL	342 064		342 064
----------------------	----------------	--	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	12 338	12 338		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	184	184		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	108 085	108 085		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	120 607	120 607		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Composition du Capital Social

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	10

Élément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes

Liste des Filiales et Participations

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
	Élément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes		
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
SAS 2BG FOUGERES (31 décembre 2022)	702 679 €	50 %	16 638 €
SAS 2BD FOUGERES (31 décembre 2022)	1 280 252 €	50 %	410 917 €
SAS 2BD VITRE (31 décembre 2022)	(416 119 €)	50 %	(95 262 €)
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

Engagements Financiers

ARCADES DISTRIBUTION

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	230 000
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	
<i>Elément des comptes annuels visés au présent rapport le Commissaire aux Comptes</i>	

TOTAL	230 000
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

ARCADES DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10 000 €uros
Siège social : 93 Avenue Henri Fréville – 35200 RENNES
790 726 855 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE DU 14 JUIN 2023
--

*L'an deux mille vingt-trois,
Le quatorze juin,
A onze heures,*

La société **bWOOD**,
Société par actions simplifiée,
Au capital de 10 773 360 euros,
Dont le siège social est sis 10 place vendôme – 75001 PARIS,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro
393 754 023,
Représentée par Monsieur Pierre BERTIN, agissant en qualité de Président,

Associée unique de la société **ARCADES DISTRIBUTION**,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Présidente, la Société bWOOD, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux comptes.

La société bWOOD associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- *L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;*
- *L'affectation des résultats de cet exercice ;*
- *La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;*
- *La délégation de pouvoirs en vue des formalités.*

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 245 335 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 245 335 euros de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 245 335 euros

Affectation :

- A l'apurement des pertes antérieures, soit 76 253 euros.
Portant le Solde du report à nouveau de -76 253 euros à 0 euro.
- Le solde en totalité au compte « autres réserves » 169 082 euros
Ledit compte s'élève ainsi à la somme de 198 463 euros

Reconstitution des capitaux propres

L'associée unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société se trouvent reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au registre du commerce et des sociétés relatives à la régularisation de la situation de la Société.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associée unique prend acte des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique Présidente, savoir :

Convention conclue le 24 février 2014 et un avenant conclu le 26 décembre 2018

Objet : Convention d'abandon de créance assorti d'une clause de retour à meilleure fortune limitée à une durée de 10 ans.

Modalités : La société a bénéficié sur l'exercice 2013/2014 d'un abandon de créance de nature financière de la part de la SAS bWOOD pour un montant de 108 085 €, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune limitée à une durée de 10 ans. Par un avenant en date du 26 décembre 2018, il a été précisé que le retour à meilleure fortune n'aurait lieu que pour la partie des capitaux propres supérieurs à 50 000 €. En application de la convention et de son avenant, le retour à meilleur fortune a été déclenché sur l'exercice pour la totalité de l'abandon, 108 085 €, et a été constaté en comptabilité.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé l'associée unique.

***La société bWOOD,
Associée et Présidente,
Représentée par Monsieur
Pierre BERTIN***

ARCADES DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €uros

Siège social : 93 Avenue Henri Fréville – 35 200 RENNES
RCS RENNES 790 726 855

RAPPORT DE GESTION **à l'Assemblée Générale** **Ordinaire Annuelle du 14 juin 2023**

Madame, Mademoiselle, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

La société a pour activité « la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptibles de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales, de fusion, de société en participation, de groupement, de commandite ou de location gérance ».

La société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires au cours de l'exercice.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 22.055 euros (dont 2.476 euros de charges externes, 17.906 euros de salaires et charges sociales et 1.958 euros d'impôts et taxes).

Le résultat d'exploitation ressort à – 22.055 euros

Compte tenu d'un résultat financier de + 267.390 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 245.335 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Prises de participation ou prises de contrôle.

Conformément à l'article L 233-6 alinéa du Code de Commerce, nous vous informons que l'activité de nos filiales peut être ainsi analysée, nous détenons :

- 50% du capital de la société SAS 2BG FOUGERES, dont le siège social est situé 93 avenue Henri Fréville 35 000 RENNES ayant pour activité le commerce de détail non alimentaire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 802 674 135.
- 50% du capital de la société SAS 2BD FOUGERES, dont le siège social est situé 93 avenue Henri Fréville 35 000 RENNES ayant pour activité le commerce de détail non alimentaire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 804 785 350.
- 50% du capital de la société SAS 2BD VITRE, dont le siège social est situé 93 avenue Henri Fréville 35 000 RENNES ayant pour activité le commerce de détail non alimentaire, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 820 814 101.

Vous trouverez dans le tableau des filiales et des participations joint aux comptes annuels le montant des capitaux propres et le résultat du dernier exercice de ces sociétés.

Il a été constaté une dépréciation des titres de la SAS 2BD VITRE pour un montant de 50.000 € ainsi qu'une dépréciation partielle du compte courant de cette même structure à hauteur de 131.232 €

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice comptable de 245.335 €uros que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 245.335 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	245.335 €
------------------------	-----------

Affectation

En report à nouveau débiteur pour	76.253 €
En autres réserves pour	169.082 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 209.463 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Suite à la signature de la convention d'abandon de créance en date du 24 février 2014, la société a bénéficié sur l'exercice 2013/2014 d'un abandon de créance de nature financière de la part de la SAS bWOOD pour un montant de 108 085 €, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune limitée à une durée de 10 ans. Par un avenant en date du 26 décembre 2018, il a été précisé que le retour à meilleure fortune n'aurait lieu que pour la partie des capitaux propres supérieurs à 50 000 €.

En application de la convention et de son avenant, le retour à meilleur fortune a été déclenché sur l'exercice pour la totalité de l'abandon, 108 085 €, et a été constaté en comptabilité.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que ni le mandat de Président, ni les mandats des commissaires aux comptes n'arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président